

PAROISSE  
STE-MARIE-MADELEINE



# Le Bulletin

SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vol. 18 • No. 1 • Janvier 2025



Image: Nicole Michalou, Pexels

## Bonne et heureuse année 2025!

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 10 février  
à 19h30

3355, boul. Laurier  
Sainte-Marie-Madeleine

### À lire ce mois-ci:

- P 2** | Élections municipales 2025
- P 7** | Quoi mettre dans le bac de recyclage ?
- P 9** | Plaisirs d'hiver

# LE MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous débutons la dernière année de notre mandat au conseil municipal. Ce sera, pour ma part, mon dernier mandat à titre de mairesse. Je vous remercie grandement pour votre confiance et j'ai adoré vous servir pendant ces quatre années. Le rôle de mairesse d'une municipalité est fort important et notre présence est requise plusieurs fois par semaine pour des réunions avec les divers partenaires. Or, des circonstances familiales font en sorte que je désire disposer de plus de temps pour me consacrer à ma famille.

Pendant notre mandat, nous avons réalisé de nombreuses actions et nous avons fait avancer plusieurs dossiers forts importants pour vous. Ils ne sont pas tous terminés mais, si vous vous impliquez, vous pourrez constater que les étapes à franchir et les demandes d'aide financière expliquent les délais de leur réalisation.

Notre rôle, comme personne élue au palier municipal, est de faire valoir les intérêts des citoyens et des citoyennes du territoire, dans

le respect des nombreuses lois et politiques que nous devons appliquer provincielement. Nous ne pouvons pas faire tout ce que nous voulons, mais nous pouvons poser des gestes pour protéger les droits et les intérêts de la collectivité. Cette mission essentielle n'est pas toujours de tout repos, mais je vous assure que nous pouvons influencer sur notre milieu.

J'invite donc les citoyennes et les citoyens qui ont de l'intérêt à apporter une contribution positive à leur milieu de vie, à songer à poser leur candidature lors des prochaines élections municipales. Les qualités essentielles pour occuper ce poste sont, à mon humble avis, de faire preuve d'un sens de l'écoute aiguisé, d'un engagement en temps et disponibilité, d'un esprit de collaboration, que vous soyez d'accord ou non avec vos collègues du conseil municipal, et d'une bonne capacité d'analyse.

La période de mise en candidature est du 19 septembre au 3 octobre 2025. Les élections municipales auront lieu le 2 novembre 2025.

D'ici la fin de mon mandat, j'assumerai les responsabilités qui m'incombent et je poursuivrai le travail qui m'a été confié avec tout le professionnalisme que l'on me connaît. Ce n'est pas parce que je ne parle pas beaucoup que je n'agis pas. De même, je suis certaine que tous les membres du conseil municipal feront de même, car c'est pour cela qu'ils ont été élus.

Bonne et heureuse année à tous.  
Santé et bonheur.



## LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE WEB

Votre horaire ne vous permet pas d'assister aux séances du conseil municipal lorsque vous le souhaitez? Saviez-vous que vous pouvez visionner les séances ordinaires du conseil municipal depuis le confort de votre foyer? En effet, les captations vidéo sont publiées quelques jours après chaque séance, sur notre chaîne YouTube : [youtube.com/@saintemariemadeleine](https://youtube.com/@saintemariemadeleine).



**Mme Ginette Gauvin**  
Mairesse

[ggauvin@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:ggauvin@stemariemadeleine.qc.ca)



**M. Daniel Bouchard**  
Conseiller poste no. 1

[dbouchard@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:dbouchard@stemariemadeleine.qc.ca)



**Mme Christine Gougeon**  
Conseillère poste no. 2

[cgougeon@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:cgougeon@stemariemadeleine.qc.ca)



**M. René Poirier**  
Conseiller poste no. 3

[rpoirier@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:rpoirier@stemariemadeleine.qc.ca)



**M. Daniel Choquette**  
Conseiller poste no. 4

[dchoquette@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:dchoquette@stemariemadeleine.qc.ca)



**M. Patrick Vizien**  
Conseiller poste no. 5

[pvizien@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:pvizien@stemariemadeleine.qc.ca)



**M. René-Carl Martin**  
Conseiller poste no. 6

[rmartin@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:rmartin@stemariemadeleine.qc.ca)

# ACTUALITÉS

## RECHERCHE DE CANDIDATURES : MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (C.C.U.)

L'urbanisme vous intéresse et vous souhaitez contribuer au développement de votre municipalité? La Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine recherche une ou deux personnes passionnées par l'aménagement du territoire pour siéger au sein de son comité consultatif d'urbanisme.

Six à huit rencontres annuelles sont à prévoir. Votre rôle consistera, entre autres, à formuler des recommandations au conseil municipal sur différents dossiers. Vous recevrez une formation appropriée dès votre entrée en fonction. Ce poste est occupé bénévolement.

Si ce poste vous intéresse, nous vous invitons à déposer votre candidature accompagnée d'une lettre d'intérêt d'ici le 31 janvier 2025 par courriel à [dg@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:dg@stemariemadeleine.qc.ca) ou par courrier au 3541, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine, QC J0H 1S0.

Au plaisir de travailler avec vous.

## LICENCES POUR ANIMAUX

Invitation vous est faite à renouveler les licences pour chiens pour l'année 2025. Pour les chats, les licences ne sont pas obligatoires, mais nous vous invitons à vous en procurer une si vous désirez pouvoir récupérer facilement votre chat afin d'assurer son retour à la maison. Assurez-vous que votre animal porte sa licence de la SPAD en TOUT temps. La SPAD s'occupe de la perception et de l'émission des licences sur le territoire de la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine. Pour les animaux déjà inscrits, la SPAD vous enverra un renouvellement annuel pour le médaillon et s'occupe des comptes clients. Elle voit également à faire appliquer le règlement municipal sur les licences et à effectuer un recensement tous les trois (3) ans.

La Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine possède un registre des propriétaires de chiens et nous ferons le suivi avec notre fournisseur.

# AVIS PUBLICS

## ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENT

Avis public est donné que le règlement suivant a été adopté lors de la séance du 18 décembre 2024, à savoir :

**Règlement numéro 24-601 modifiant le Règlement 24-592 décrétant un emprunt pour financer les travaux de remplacement de l'aqueduc 2024-2025.**

Ce règlement est entré en vigueur suite à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 20 décembre 2024. Ce règlement peut être consulté au bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 23 décembre 2024,  
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière

## ADOPTION DE RÈGLEMENTS

**AVIS PUBLIC EST** donné par madame la directrice générale, greffière-trésorière, Me Josée Vendette :

QUE les règlements suivants ont été adoptés lors de la séance du 20 janvier 2025, à savoir :

- **Règlement numéro 24-594 autorisant une fonction non structurante dans l'affectation agricole A1/dynamique aux fins de concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains;**
- **Règlement numéro 24-595 autorisant le remplacement d'un usage commercial ou industriel qui a cessé par un usage commercial ou industriel complémentaire à l'agriculture dans l'aire d'affectation Agricole A1/dynamique aux fins de concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains;**

- **Règlement numéro 24-596 modifiant le Règlement de zonage 09-370 pour établir les exigences en matière de stationnement pour les immeubles commerciaux;**

- **Règlement numéro 24-599 modifiant la réglementation d'urbanisme pour modifier les normes de construction pour les terrains desservis (égout-aqueduc) dans les zones urbanisées.**

Ces règlements entreront en vigueur à la suite de leur approbation par la MRC des Maskoutains. Ces règlements peuvent être consultés au bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2025.

Me Josée Vendette  
Directrice générale, greffière-trésorière  
M.A.P. Gestion municipale

# AFFAIRES MUNICIPALES

## SOMMAIRE DÉCISIONNEL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2025

Lors de la séance, les membres du conseil municipal ont :

- Adopté les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaires des 9, 16 et 18 décembre 2024 en plus d'adopter le procès-verbal de la séance d'adoption du budget 2025 et du Programme triennal d'immobilisations de 2025-2026-2027;
- Autorisé les comptes à payer;
- Approuvé le contenu du rapport de suivi de contrôle budgétaire;

### Législation

- Adopté les règlements pour les règlements suivants :
  - o 24-594 Autorisation d'une fonction non structurante dans l'affectation agricole dynamique A1;
  - o 24-595 Remplacement d'un usage commercial ou industriel dans l'affectation agricole dynamique A;
  - o 24-596 Établissement des exigences en matière de stationnement pour les immeubles commerciaux;
  - o 24-599 Modification des normes de construction pour les terrains desservis (égout-aqueduc) dans les zones urbanisées;
- Présenté le Règlement numéro 24-600 modifiant les règles de stationnement en période hivernale;
- Donné des avis de motion et présenté deux nouveaux projets de règlement :
  - o 25-602 Épandage de matières fertilisantes;
  - o 25-603 Tarification et taxation 2025;
- Donné de l'information sur de nouveaux projets de loi déposés en lien avec le monde municipal et sur des règlements adoptés par les municipalités voisines;

### Administration

- Confirmé la permanence d'une employée et autorisé des ouvertures de postes;
- Déposé les déclarations de dons, marque d'hospitalité et/ou avantages reçus des élu.e.s municipaux et du personnel et des déclarations d'intérêts pécuniaires;
- Déposé la liste des contrats de plus de 25 000 \$ pour l'année 2024;
- Déposé le rapport annuel portant sur la gestion contractuelle;
- Adopté une nouvelle tarification pour la salle municipale;
- Donné les mandats d'audition des finances de la Municipalité;
- Autorisé la signature d'une offre de services avec Desjardins;
- Dénoncé le manque de financement et d'indexation des programmes mis en place par le gouvernement pour venir en aide aux municipalités;
- Donné plusieurs informations en lien avec la municipalité;

### Sécurité publique et civile

- Autorisé la signature d'une entente d'entraide avec la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu;
- Référé l'étude d'une entente d'entraide avec la RISIVR au comité de sécurité incendie;

### Infrastructure et transport

- Déposé la réponse négative reçue à la suite de la demande d'aide financière déposée dans le Programme d'aide à la voirie locale, faute de fonds;
- Déposé l'attestation des eaux usées obtenue par la Municipalité;
- Déposé un avis de non-conformité reçu pour des avis au Ministre non effectués en 2023;

### Aménagement, urbanisme et environnement

- Déposé la liste des permis délivrés et le rapport des indicateurs de performance des requêtes pour le mois de décembre et l'année 2024;
- Déposé le registre des interventions autorisées sur un cours d'eau en 2024;
- Confirmé la volonté de la Municipalité d'ajouter de la signalisation pour la problématique d'adresses sur certaines routes de la municipalité, notamment le rang Saint-Simon;
- Déposé des décisions de la CPTAQ concernant certaines propriétés du territoire;
- Ouvert un poste de membre citoyen au comité consultatif d'urbanisme;
- Désigné les membres du comité de démolition de la municipalité;
- Autorisé un plan d'implantation dans le cadre d'un nouveau projet;
- Donné de l'information sur la modernisation de la consigne, les bacs bruns et les éoliennes;

### Loisirs, culture et services communautaires

- Déposé le rapport de collecte des sapins;
- Annoncé plusieurs activités à venir;
- Débuté le processus d'inscription du Programme d'accompagnement et d'intégration des enfants au camp de jour 2025;
- Demandé l'étude de certains enjeux reliés aux camps de jour municipaux par le gouvernement;

### Divers

- Incité la participation municipale aux *Journées de la persévérance scolaire*.

Pour de plus amples informations, la population est invitée à consulter le procès-verbal ou à visionner le vidéo de la séance du conseil déposé sur le site Internet de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine :

[www.sainte-marie-madeleine.ca](http://www.sainte-marie-madeleine.ca)

# AFFAIRES MUNICIPALES

## COMPTES À PAYER ADOPTÉS À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2025

FOURNISSEUR	MONTANT	FOURNISSEUR	MONTANT
9097-2613 QUÉBEC INC.	615,81 \$	F.Q.M. SERVICES COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ	9 938,72 \$
9180-0557 QUÉBEC INC.	3 863,16 \$	FRANCIS JODOIN ÉLECTRIQUE INC.	1 153,09 \$
9431-5272 QUÉBEC INC.	233,86 \$	GAUTHIER,VANESSA	20,68 \$
9444-1185 QUÉBEC INC.	452,87 \$	GESTION MICHEL DEGUIRE	105,74 \$
A.D.M.Q.	1 350,07 \$	GROUPE MASKATEL LP	120,72 \$
ALIMENTATION STE-MADELEINE INC.	72,12 \$	GROUPE SIGNALISATION	333,82 \$
ANNE-MARIE SAMSON, DESIGN COMMUNICATIONS	2 728,93 \$	GUILLEVIN INTERNATIONAL	514,33 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	413,85 \$	HARSCO CANADA CORPORATION	1 000,85 \$
ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC	215,00 \$	HYDRO-QUÉBEC	2 272,89 \$
ASSOCIATION DES POMPIERS AUXILIAIRES DE LA MONTÉRÉGIE	984,00 \$	IMPÉRIALE ESSO	2 596,02 \$
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN OUTILLAGE MUNICIPAL	110,00 \$	IMPRESSIONS KLM	2 646,33 \$
AUBIN & ST-PIERRE	155,58 \$	LAFERTÉ & LETENDRE INC.	283,11 \$
BARR-TURENNE, FRANCIS	23,00 \$	LOCATION D'ÉQUIPEMENT BATTLEFIELD	4,50 \$
BELL	(126,18) \$	MARICK DIESEL INC.	1 011,71 \$
BELL CANADA	567,18 \$	MASKA RÉFRIGÉRATION LTÉE	263,87 \$
BELL MOBILITÉ INC.	272,62 \$	MAXXUM GESTION D'ACTIFS	1 186,54 \$
BRUSER	5 375,08 \$	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	35 378,76 \$
C.A.U.C.A.	4 369,05 \$	MRC DES MASKOUTAINS	40 588,69 \$
CAMIONS BEAUDOIN	183,91 \$	MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE	2 187,21 \$
CANADIEN NATIONAL – NON MARCHANDISES	2 421,00 \$	OUTILLAGE MIGMARO	1 345,01 \$
CDED COMPTEURS D'EAU QUÉBEC	7 367,77 \$	PREMIER TECH AQUA	11 658,61 \$
CDTEC CALIBRATION INC.	385,17 \$	PETITE CAISSE	50,75 \$
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES CHÊNES	4 059,00 \$	PLOMBERIE EXPERT CA	271,28 \$
COGECO	797,20 \$	POSTES CANADA	200,00 \$
CONSULTATION INFOMATRIX INC.	1 652,74 \$	PRODUITS SANITAIRES LÉPINE	125,96 \$
COOP. RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE	3 847,75 \$	PROPANE ACTION	1 755,61 \$
CORMIER, NATHALIE	54,56 \$	R.I.E.V.R.	24 819,96 \$
CORP. DES OFFICIERS MUN. EN BÂTIMENT/ENVIRONNEMENT	436,91 \$	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	16 121,17 \$
CRÉATIONS MCKAIG	517,38 \$	RÉGIE ASS. EAUX SM/SMM	89 431,32 \$
CT SÉCURITÉ	303,53 \$	RÉGIE DE L'A.I.B.R.	4 253,04 \$
DELCOM SOLUTIONS D'AFFAIRES	1 082,57 \$	RÉGIE INTER. D'ACTON ET DES MASKOUTAINS	32 330,99 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	10 049,51 \$	RX PLOMBERIE INC.	169,01 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE – REER	10 380,06 \$	SEL WINDSOR	5 590,29 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	60,00 \$	SHELLEX GROUPE CONSEIL	7 157,19 \$
ÉLECTROMÉCANO	1 121,01 \$	SOLUTIONS NEXARTS INC.	1 149,75 \$
ÉNERGIR	431,50 \$	SOMUM SOLUTIONS	157,93 \$
ENTANDEM	219,24 \$	SPA DRUMMOND	6 520,81 \$
EUROFINS ENVIRONEX	565,69 \$	SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC	1 555,66 \$
ÉVENEMENTS FUNPARTY INC.	114,98 \$	TÉLÉSYSTÈMES DU QUÉBEC	173,04 \$
EXCAVATION GUILLAUME GARAND	30 353,40 \$	TETRA TECH QI INC.	16 498,90 \$
EXCAVATION VINCENT MESSIER	32 406,28 \$	VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE	4 959,77 \$
EXCA-VAX CONSTRUCTION INC.	3 629,18 \$	VISA DESJARDINS	6 305,65 \$
		<b>TOTAL DES FACTURES</b>	<b>468 325,62 \$</b>
		<b>FACTURES NON-PAYÉES</b>	<b>400 899,06 \$</b>

# SÉCURITÉ

## L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE, UN ALLIÉ EFFICACE CONTRE LES INTOXICATIONS!

Chaque année, au Québec, plusieurs cas d'intoxications au monoxyde de carbone s'avèrent mortels.

Les sources possibles d'émanation de CO sont nombreuses dans votre domicile : poêle au bois ou au propane, cuisinière au gaz, foyer à l'éthanol, système de chauffage au mazout, moteur à combustion laissé en marche dans le garage attendant à votre résidence...

Savez-vous comment prévenir les risques d'intoxication ?



## DÉGAGEZ LE PASSAGE

En cette période hivernale, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige. Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.

## LES APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Trop d'incendies sont causés par une mauvaise installation ou une utilisation inappropriée des différents appareils de chauffage. Assurez-vous que ces derniers ne sont pas placés près d'un matériau inflammable, comme des rideaux, une nappe ou un meuble. Les appareils doivent être bien entretenus et ne doivent pas surcharger le circuit électrique.



## TROIS ÉTAPES VERS LA PRÉPARATION AUX URGENCES

S'il survient une urgence dans votre collectivité, les premiers intervenants peuvent prendre un certain temps avant d'arriver sur les lieux. Vous devez être prêt à subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille pendant au moins 72 heures. En prenant quelques mesures simples dès aujourd'hui, vous serez mieux préparé à faire face à diverses urgences – en tout temps et en tous lieux.

### CONSEILS

#### 1. Connaissez les risques

Pour vous informer des risques les plus susceptibles de frapper votre collectivité, consultez [preparez-vous.gc.ca](http://preparez-vous.gc.ca).

#### 2. Préparez un plan

Toutes les familles doivent avoir un plan d'urgence pour savoir quoi faire en cas d'urgence. Il se peut que les membres de la famille ne soient pas tous ensemble lorsque survient une urgence. Établissez une façon de vous retrouver ou de communiquer entre vous et discutez de ce que vous feriez dans diverses situations. L'établissement d'un plan complet personnalisé en ligne ne vous demandera que 20 minutes. Vous pourrez ensuite l'imprimer. Vous connaissez déjà la plus grande partie de l'information à y inclure et vous pouvez obtenir d'autres renseignements auprès de votre municipalité. Pour préparer un plan d'urgence en ligne, rendez-vous à la page « Préparez un plan » publiée sur [preparez-vous.gc.ca](http://preparez-vous.gc.ca).

#### 3. Ayez une trousse d'urgence

En situation d'urgence grave, vous aurez besoin de certains articles de base. Il se peut que vous soyez privé d'électricité ou d'eau potable. Préparez-vous à être autonome pendant au moins 72 heures. Assurez-vous que votre trousse est facile à transporter et que toutes les personnes de la maison savent où elle se trouve. Gardez-la dans un sac à dos, un sac de voyage ou une valise sur roulettes, dans un endroit facile d'accès, comme par exemple le placard de l'entrée principale.











Vérifiez votre trousse une fois par année pour vous assurer que le contenu est en bon état. Remplacez certains articles au besoin. Obtenez un guide détaillé sur la préparation d'une trousse d'urgence sur [preparez-vous.gc.ca](http://preparez-vous.gc.ca).

# ENVIRONNEMENT

## QUOI METTRE ET NE PAS METTRE DANS LE BAC DE RÉCUPÉRATION

**UN RAPPEL IMPORTANT : Seuls les contenants, emballages et imprimés sont recyclables.**

Source : <https://www.riam.quebec/>

TYPE DE MATÉRIAU	PLASTIQUE	PAPIER ET CARTON	VERRE	MÉTAL
<b>BONNES PRATIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vider et rincer sommairement les contenants et emballages (il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes)</li> <li>Séparer les couvercles des contenants et conserver les bouchons sur les bouteilles</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le carton et le papier, même légèrement salis, sont recyclables</li> <li>Défaire les boîtes de carton pour gagner de l'espace</li> <li>Séparer le sac de céréales de la boîte avant de les déposer au bac de récupération</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rincer sommairement les bouteilles et les pots</li> <li>Les bouteilles et les pots sont récupérables même s'ils sont cassés</li> <li>Retirer les couvercles des pots et contenants et conserver les petits bouchons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rincer les boîtes de conserve et rabattre le couvercle à l'intérieur</li> <li>Il n'est pas nécessaire d'enlever l'étiquette autour des boîtes de conserve</li> <li>Rouler le papier d'aluminium en boule (même s'il est sale) pour éviter qu'il ne contamine les autres objets dans le bac</li> </ul>
<b>EXEMPLES DE MATIÈRES ACCEPTÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bouteilles d'eau, de shampoing ou de yogourt à boire</li> <li>Bouteilles de ketchup ou de savon à vaisselle</li> <li>Contenant de margarine ou de yogourt grand format</li> <li>Petit contenant de yogourt individuel </li> <li>Contenants ou assiettes de styromousse</li> <li>Emballage de collation, de bonbon, de chocolat, de croustilles</li> <li>Sac d'emballage de viande, de céréales et de biscuits</li> <li>Sac de pain, de légumes, d'épicerie, de lait</li> <li>Pellicule de type Saran wrap propre</li> </ul>	<p><b>Papier (emballage et imprimé)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Journal, courrier, revue, imprimé</li> <li>Catalogue, bottin téléphonique</li> <li>Sac en papier </li> <li>Facture</li> </ul> <p><b>Carton recyclable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Boîte d'œuf, de savon ou de céréales </li> <li>Rouleau de papier de toilette en carton </li> <li>Boîte de lait ou de jus Tetra Pak (sans la paille)</li> <li>Boîte de pizza propre ou très légèrement souillée</li> </ul>	<p><b>Bouteilles et pots (colorés ou transparents, entiers ou cassés)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bouteille de vin, de bière, d'alcool ou de boisson gazeuse</li> <li>Pot Mason, de confiture, de sauce, de cornichons ou d'olives </li> </ul>	<p><b>Contenants métalliques de petite taille</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Boîte de conserve, canette</li> <li>Assiette ou papier d'aluminium </li> </ul>
<b>EXEMPLES DE MATIÈRES REFUSÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paille, verre et ustensile en plastique</li> <li>Briquet, rasoir, jouet</li> <li>Polystyrène de protection</li> <li>Toile de piscine, rideau de douche, boyau d'arrosage</li> <li>Pellicule de type Saran wrap sale</li> </ul>	<p><b>Papiers non recyclables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mouchoir, essuie-tout et serviette de table souillés</li> <li>Couches</li> <li>Papier ciré ou plastifié</li> <li>Papier parchemin</li> </ul> <p><b>Carton non recyclable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Boîte de pizza très souillée</li> <li>Carton recouvert d'une membrane plastifiée</li> </ul> <p><b>Bois</b></p>	<p><b>Autres types de verre ou de céramique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vaisselle, pyrex, poterie, porcelaine, cristal, céramique</li> <li>Miroir, fenêtre, verre plat, lunettes</li> <li>Néon, ampoule</li> </ul>	<p><b>Objets métalliques de toute taille</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objets en fer, en acier ou feuille de tôle ou d'aluminium</li> </ul> <p><b>Résidus domestiques dangereux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Piles, contenants sous pression (bombes aérosols, bonbonnes de propane)</li> </ul>

# LOISIRS



**Du 6 janvier au 10 mars 2025**

**Défi CHÂTEAU DE NEIGE**

**Prix locaux offerts :**  
2 cartes-cadeaux de 50 \$  
chez Sports Experts

**Prix offerts par  
Loisir et Sport Montérégie :**  
6 cartes-cadeaux de 50 \$  
à la Sépaq

Inscrivez-vous au :  
**DEFICHATEAUDENEIGE.CA**

Section : Montérégie  
Événement : Grand Sainte-Madeleine



**Sainte-Madeleine**  
Ensemble, près de tout



**UN PROJET D'AFFAIRES OU  
DE NOUVELLE  
ENTREPRISE?**

Saint-Hyacinthe Technopole est

**LE GUICHET  
UNIQUE**

pour vos projets industriels,  
commerciaux et touristiques dans  
la MRC des Maskoutains

**CONTACTEZ-NOUS**  
450 774-9000 | 1 877 505-1246  
st-hyacinthetechnopole.com  



**SAINT-HYACINTHE  
TECHNOPOLE**

Développement économique  
de la grande région de Saint-Hyacinthe



**CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN**

**BANQUE ALIMENTAIRE**  
Paniers 15\$ | Les vendredis à 16 h (apportez vos sacs)  
405, boul. Laurier O., Sainte-Marie-Madeleine

**MAGASIN DE MEUBLES USAGÉS**  
15845, avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe | 450 250-1236  
Informations : [www.centredentraidemaskoutain.org/](http://www.centredentraidemaskoutain.org/)





**Sainte-  
Madeleine**  
Ensemble, près de tout



# PLAISIRS D'HIVER

**1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2025**  
**18 H À 22 H**

**100, rue Bernard, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0**

**Patinage libre**

(si la température le permet)

**Tours de poneys**

(maximum 70lbs/enfant)

**Café, chocolat chaud et jus**

(apportez votre tasse réutilisable)

**Musique d'ambiance**

**Tire sur neige**

**Jeux gonflables**

**Mascottes**

Informations : Vanessa Gauthier

Coordonnatrice aux loisirs et vie communautaire : 450 795-6272, poste 113



## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT Du 25 juin au 15 août 2025

Réservé aux  
résidents de  
Sainte-Madeleine  
et Sainte-Marie-  
Madeleine



### Pour tout enfant ayant :

- un diagnostic TSA/TDA/TDAH;
- une déficience intellectuelle;
- une déficience physique OU;
- un plan d'intervention en milieu scolaire.

Formulaire à compléter disponible au : [sainte-marie-madeleine.ca](http://sainte-marie-madeleine.ca)  
ou en personne au : 3541, boul. Laurier, Sainte-Marie-Madeleine  
et au 850, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine.

Date limite pour déposer votre demande :  
**31 mars 2025**

## UN CAMP DE JOUR POUR TOUS !

Pour informations : **Vanessa Gauthier**  
450 795-6272, poste 113 | [loisirs@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:loisirs@stemariemadeleine.qc.ca)



## RECHERCHÉS

### Soccer – Saison été 2025

Informations : Vanessa Gauthier  
450 795-6272, poste 113 | [loisirs@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:loisirs@stemariemadeleine.qc.ca)



### ARBITRES

Nous sommes à la recherche de futurs arbitres pour encadrer les parties de soccer pour la saison 2025. Vous devez être âgé.e de 14 ans et + et avoir une connaissance de base du soccer.

Rémunération à la partie – Formation obligatoire rémunérée



### ENTRAÎNEURS

Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour aider les jeunes à apprendre et à développer le sens du jeu et l'esprit d'équipe. Si cela vous intéresse, contactez-nous.

Formation offerte





## CAMP DE JOUR 2025

# OFFRES D'EMPLOI

### ANIMATEUR ET ACCOMPAGNATEUR CAMP DE JOUR

#### EXIGENCES GÉNÉRALES :

- Avoir 16 ans ou plus;
- Démontrer de l'intérêt à travailler auprès des enfants;
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe et à animer des jeux et des activités.

#### NOUS OFFRONS :

- Un salaire compétitif et au-dessus du salaire minimum;
- Une formation rémunérée;
- Un environnement de travail stimulant et dynamique.

#### POUR POSTULER :

Faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae à [loisirs@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:loisirs@stemariemadeleine.qc.ca). Seules les personnes retenues seront contactées.

#### POUR INFORMATIONS :

**Vanessa Gauthier,**  
coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire  
450 795-6272, poste 113



**Sainte-Madeleine**  
Ensemble, près de tout



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## JANVIER

- 24 Déchets 
- 31 Matières recyclables 

## FÉVRIER

- 1 Plaisirs d'hiver 
- 1 Début des inscriptions pour accompagnement camp de jour
- 7 Déchets 
- 10 Conseil municipal 
- 13 Matières organiques 
- 14 Saint-Valentin 
- 14 Matières recyclables 
- 21 Déchets 
- 24 Début des inscriptions au soccer
- 28 Matières recyclables 

## MARS

- 7 Déchets 
- 10 Conseil municipal 
- 10 Fin du Défi Château de neige
- 13 Matières organiques 
- 14 Matières recyclables 
- 24 Fin des inscriptions au soccer
- 21 Déchets 
- 27 1<sup>er</sup> versement des taxes municipales
- 28 Matières recyclables 
- 31 Début des inscriptions loisirs printemps
- 31 Fin des inscriptions pour accompagnement camp de jour

## MUNICIPALITÉ

### BUREAU ADMINISTRATIF

3541, boulevard Laurier  
Sainte-Marie-Madeleine (QC) J0H 1S0

Téléphone: 450 795-6272  
Télécopieur: 450 795-3180

[www.sainte-marie-madeleine.ca](http://www.sainte-marie-madeleine.ca)

### Heures de bureau

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30  
Vendredi: fermé

### Administration générale – Accueil

Mme Stéphanie Girard Corbin  
Poste téléphonique 102  
[info@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:info@stemariemadeleine.qc.ca)

### Direction générale et Travaux publics

Me Josée Vendette  
Poste téléphonique 104  
[dg@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:dg@stemariemadeleine.qc.ca)

### Comptabilité

Mme Nathalie Cormier  
Poste téléphonique 103  
[comptabilite@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:comptabilite@stemariemadeleine.qc.ca)

### Inspecteur municipal

Développement immobilier  
Poste vacant  
Poste téléphonique 105  
[urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca)

### Loisirs, culture et vie communautaire

Vanessa Gauthier  
Poste téléphonique 113  
[loisirs@stemariemadeleine.qc.ca](mailto:loisirs@stemariemadeleine.qc.ca)

## VOS ORGANISMES

### Cercle de Fermières

450 795-3422 ou 450 355-0485

### FADOQ Sainte-Madeleine

450 795-3250

### Scouts 4<sup>e</sup> l'Avenir

450 262-1042

### Chevaliers de Colomb – Conseil 4301

450 795-6232

### Maison des jeunes – Le Chalet

450 795-3822, poste 8

### La Guignolée

du grand Sainte-Madeleine  
450 496-6590

## LIEUX DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

### TERRITOIRE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

#### Salle municipale

(anciennement cabane à sucre Tétreault)  
3355, boulevard Laurier

#### Parc Jodoin

Rue des Ormes

#### Parc Denis-Choquette

625, rue Piette

#### Parc des Ostriers

Rues des Ostriers et des Hêtres

#### Terrains de soccer

#### Parc Denis-Choquette

625, rue Piette

#### Patinoire extérieure

#### Anneau de glace

625, rue Piette

### TERRITOIRE DE SAINTE-MADELEINE

#### Salle communautaire de Sainte-Madeleine

75, rue Saint-Simon

#### École Saint-Joseph-Spénard

150, rue du Cinquantenaire

#### Parc de planche à roulettes

100, rue Bernard

#### Terrain de balle

100, rue Bernard

#### Parc des Loisirs

100, rue Bernard

#### Patinoire et glace de hockey

100, rue Bernard